

LES OBJECTIFS DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

- Pratique de loisirs
- Objectifs éducatif et moteurs
- Coût modéré
- Découverte du patrimoine Sportif albigeois
- Orientation vers des choix durables au sein des clubs

3 CYCLES DE 10 SÉANCES

VERS UNE PRATIQUE EN CLUB

KIDS

CM1 / CM2

3 activités au choix

CASTORS 2

CE2

2 activités d'initiation et 1 activité au choix

CASTORS 1

CE1

3 activités d'initiation

PITCHOUS

CP

3 activités de découvertes

Inscriptions

- À partir du mardi 10 juin 2025 information et inscription sur le site de l'OMEPS ALBI

Finalisation de l'inscription

Pitchous, Castors 1 et Castors 2

À partir du 1 juillet jusqu'au 11 juillet 2025

Réouverture le 25 août 2025

10h - 12h / 15h - 17h

Kids

Le 27 août

8h - 12h

Puis à partir du 28 août

10h - 12h / 15h - 17h

Première séance : Mercredi 10 SEPTEMBRE 2025

Rendez-vous sur les lieux de pratique qui vous sera indiqué en amont par mail.

Condition d'inscription

POUR S'INSCRIRE, IL VOUS FAUT ÊTRE RÉSIDENT DE LA COMMUNE D'ALBI OU QUE VOUS JUSTIFIEZ D'UNE COTISATION FONCIÈRE SUR LA COMMUNE D'ALBI OU QUE VOS ENFANTS SOIT SCOLARISÉ SUR LA COMMUNE D'ALBI.

- Le jour de l'inscription, vous devez fournir obligatoirement :
- La photocopie d'un justificatif de domicile (EDF, téléphone...) ou de feuille d'impôt pour les enfants qui n'habitent pas à Albi, mais dont un des parents est contribuable albigeois.
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport
- La photocopie du brevet de natation 25 ou 50 m (KIDS) obligatoire pour les activités nautiques.
- Une photo d'identité DE L'ANNÉE au format 3.5 x 4.5 cm.

Tout dossier incomplet sera refusé.

COTISATIONS ANNUELLES

- PITCHOUS et CASTORS : 80 € l'année par enfant
- KIDS : 113 € l'année par enfant

Droit d'inscription restera ACQUIS à l'organisateur en cas de non-participation.

- Paiements : Chèques bancaires, espèces, chèques vacances ANCV.

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS



PROGRAMME
2025 / 2026